**Partenariat écoles/familles : La réunion de début d’année**

***Année scolaire 2022 - 2023***

Circonscription de Saint-Etienne sud

1. **Les enjeux de la réunion de rentrée**

La réunion de rentrée doit se distinguer des rencontres informelles au quotidien ou des entretiens individuels (axés sur les élèves). Elle n’est pas porteuse des mêmes enjeux.

Elle revêt une **importance particulière en maternelle** : de même que l’on prépare progressivement les enfants à devenir élèves, il faut accompagner les parents pour qu’ils deviennent des parents d’élèves.

Les enjeux de la réunion de rentrée peuvent être :

* Communiquer, porter (de manière solennelle) les valeurs de l’école et du service public d’éducation : neutralité, laïcité, gratuité, obligation scolaire
* Faire connaître son fonctionnement (cf. le document « mode d’emploi du partenariat »)
* Poser les principes d’un partenariat de qualité (cf. le document « typologie des actions visant à développer le partenariat »)

1. **Que dire au cours d’une réunion de rentrée ?**

Des incontournables (cf. propositions d’éléments de langage dans le document « mode d’emploi du partenariat ») :

* Ce qu’est le partenariat, à quoi il sert et pourquoi il est important
* Les modalités de communication parents/enseignants/directeurs : quand ? comment ? Quelle attitude adopter en cas de désaccord ?
* Le rôle des parents
* Éléments concernant la scolarité des enfants : explications sur les répartitions pédagogiques, l’organisation des enseignements, les devoirs à la maison, la prise en compte des difficultés, les sanctions, certains enseignements « sensibles » prévus aux programmes (laïcité, éducation à la sexualité, etc.)
* Éléments concernant le fonctionnement de l’école : rôle du directeur, différence entre temps scolaire et périscolaire, le conseil d’école, le règlement de l’école, etc.

1. **Conseils pour organiser la réunion**

* Avant la réunion, si certains parents n’ont pas pu faire garder leurs enfants, prévoir des activités à effectuer en autonomie dans une salle attenante. Possibilité de solliciter une personne volontaire (AVS, service civique…) pour assurer la surveillance
* Avant la réunion, installer la convivialité : accueillir individuellement, mettre de la musique, projeter des photos ou films de classe, de travaux d’élèves, prévoir des jus de fruit, prendre le temps de discuter de tout et de rien, briser la glace…
* Annoncer l’ordre du jour ; dire que l’on ne parlera pas des situations individuelles (*venez me voir à la fin ou à un autre moment si besoin*)
* En premier lieu, échanger sur le « mode d’emploi du partenariat » : expliquer les enjeux, document remis **en main propre aux parents présents** ; commenter, leur donner la parole
* Pour décliner ce mode d’emploi, commencer par une intervention du directeur sur le fonctionnement de l’école, poursuivre avec le fonctionnement de la classe ;
* Pour légitimer certains propos et conseils, s’appuyer sur des documents institutionnels (textes officiels, règlement de l’école, documents de circonscription, EDUSCOL), des apports de la recherche (sommeil, écran, santé, importance du partenariat (P Périer), etc.), ou encore des constats faits en classe, etc. Ne pas donner son « avis personnel (et subjectif) ;
* Proscrire le jargon, les détails pédagogiques (outils maîtres et élèves, programmes et contenus, emploi du temps…), les listes fastidieuses (enseignements au programme, outils élèves, etc.).
* Renvoyer vers des outils et ressources (de classe – listes des outils élèves, par ex - ou institutionnels – brochure sur l’autorité parentale)
* Prévoir un chapitre « Questions diverses » pour laisser la parole libre aux participants
* Utiliser des supports variés : diaporama, photos, vidéos de présentation…
* Faire la réunion la plus courte possible (1h30 maxi, en dehors des discussions informelles) et tenir le temps (essentiel)
* Ne pas proposer de compte-rendu (pour ne pas dissuader les parents de venir aux réunions suivantes)